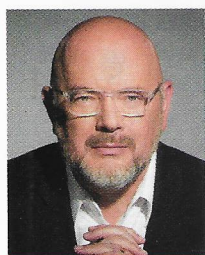


Le bordereau de prix, old-fashion mais tellement utile

Le BPU pour les intimes, est le document par excellence que l'on retrouve lors des marchés à bons de commande, c'est-à-dire des marchés conclus avec un ou plusieurs opérateurs économiques et exécutés au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.



L'auteur

Olivier Wajnszok est directeur associé du cabinet AgileBuyer, spécialisé dans les équipiers achats (acheteurs professionnels qui traitent de projets achats chez les clients), le conseil et le coaching d'acheteurs.

Le bordereau de prix unitaire est un document qui fait partie du dossier de consultation lors des marchés à bons de commande. Il précise les prix qui seront appliqués pour chaque lot ou élément d'un projet, d'une unité de produit ou d'un service. Les acheteurs analysent les BPU qui se trouvent en annexe du contrat. Dans un premier temps, nous redéfinirons dans sa globalité le thème du sujet. Ensuite, nous analyserons quelles sont les parties prenantes concernées et enfin l'utilisation de celui-ci.

Le BPU! KÉSACO?

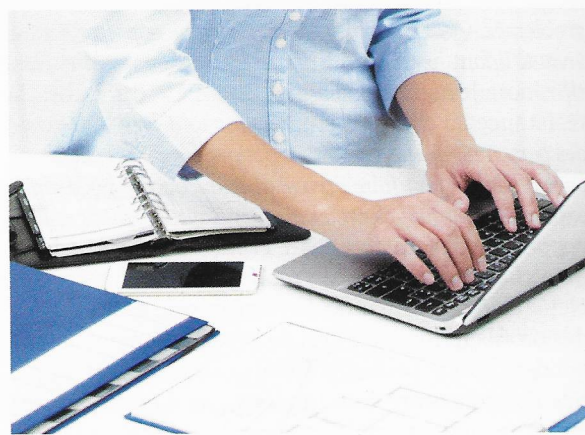
Par définition, le bordereau de prix unitaire est un document faisant partie de l'ensemble des pièces nécessaires lors d'une consultation. Il recense les prix unitaires d'un produit ou d'un service et permet à l'acheteur de calculer le prix final. À la différence du BPU, le CCTP (cahier des clauses techniques particulières) rassemble uniquement les clauses techniques d'un marché public. Par exemple, dans le secteur immobilier, le CCTP est rédigé par la maîtrise d'œuvre (souvent l'architecte ou les ingénieurs travaux) et fait partie des pièces constitutives d'une consultation. Le BPU et le CCTP sont les pièces maîtresses d'un dossier de consultation des entreprises. La nature contractuelle de ces documents lui donne, une fois signés, une valeur légale puisqu'ils deviennent alors "les lois" des parties.

À qui est destiné le BPU?

Le BPU s'adresse essentiellement aux acheteurs et aux entreprises. La fonction achat l'utilise pour analyser les prix poste par poste. Le BPU est un outil de communication entre les entreprises et les acheteurs. Il permet de faire le lien entre la demande et l'offre.

Pourquoi le BPU?

Le BPU est un outil d'aide à la comparaison des prix par chacun des fournisseurs. Il a été mis en place pour collecter l'information auprès des fournisseurs et faciliter le travail de sélection par l'acheteur. Le BPU permet aux entreprises de former les prix unitaires en



connaissant les quantités que le maître d'œuvre a estimé. La mise en place du BPU veut contrer le "deal" (non-dit) entre la maîtrise d'œuvre et l'entreprise d'exécuter une prestation. Une prestation qui correspond au montant estimé d'un marché. Cette pratique ne se préoccupe pas vraiment des quantités réellement effectuées, le but est d'atteindre le résultat de la prestation. C'est donc une pratique axée sur un marché à prix forfaitaire. Les marchés à prix forfaitaires cachent souvent l'envers du décor : la multiplication des avenants au projet. L'une des raisons de ces dérives est la mauvaise définition d'un besoin.

Ainsi, il n'est pas rare que, dans un marché à prix forfaitaire, le maître d'œuvre et l'entreprise s'entendent sur des "prestations en plus" en contrepartie de "prestations en moins" (les praticiens appellent cela les "plus et les moins").

Il est intéressant de se demander si ce BPU ne pourrait pas représenter le seul document d'un dossier de consultation. Bien entendu, le BPU proposé serait un "mixte" entre tous les documents nécessaires lors d'une consultation. L'idée étant de rassembler en un seul document valant BPU, CCTP.

Cette idée pourrait réformer et modifier les habitudes. Cette diminution des documents a pour but de faciliter le travail des entreprises, notamment les PME à répondre aux appels d'offres des marchés publics et privés. ●